

## AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aviation civile*

### **Arrêté du 3 février 2015 portant nomination à la commission du ministère de la défense et du ministère chargé de l'aviation civile concernant la sécurité de la gestion du trafic aérien**

NOR : DEVA1426967A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu l'arrêté du 25 janvier 2005 relatif à la commission du ministère de la défense et du ministère chargé de l'aviation civile concernant la sécurité de la gestion du trafic aérien,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Frédéric Médioni, directeur technique aéroports et navigation aérienne de la direction de la sécurité de l'aviation civile, est nommé coprésident civil de la commission du ministère de la défense et du ministère chargé de l'aviation civile concernant la sécurité de la gestion du trafic aérien.

M. Didier Serrano, adjoint au directeur technique aéroports et navigation aérienne de la direction de la sécurité de l'aviation civile, est nommé suppléant du coprésident civil de la commission du ministère de la défense et du ministère chargé de l'aviation civile concernant la sécurité de la gestion du trafic aérien.

#### Article 2

Sont nommés membres de la commission du ministère de la défense et du ministère chargé de l'aviation civile concernant la sécurité de la gestion du trafic aérien :

Mme Solen Chastanet-le-Lièvre, en qualité d'expert premier contrôleur de contrôle régional.

M. Helmut Eveno, en qualité de suppléant de l'expert premier contrôleur de contrôle régional.

M. Ludovic Mieusset, en qualité d'expert premier contrôleur de contrôle d'approche.

M. Daniel Auffret, en qualité de suppléant de l'expert premier contrôleur de contrôle d'approche.

M. Claude Chevalier, en qualité d'expert contrôleur de contrôle d'aérodrome.

M. Hervé Joly, en qualité de suppléant de l'expert contrôleur de contrôle d'aérodrome.

M. Daniel Terra Carneiro, en qualité d'expert électronicien.

M. Hervé Toudic, en qualité de suppléant de l'expert électronicien.

M. Éric Grenier-Boley, en qualité d'expert pilote de ligne commandant de bord.

M. Frédéric Linguanotto, en qualité de suppléant de l'expert pilote de ligne commandant de bord.

M. Max de Richemond, en qualité d'expert représentant des fédérations sportives représentatives d'activités aéronautiques.

M. Éric Moginot, en qualité de suppléant de l'expert représentant des fédérations sportives représentatives d'activités aéronautiques.

M. Jean-Guillaume Sanchez, en qualité d'expert du domaine de la réglementation.

M. Frédéric Ryf, en qualité de suppléant de l'expert du domaine de la réglementation.

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 3 février 2015.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de l'aviation civile,*  
P. GANDIL